

Monsieur le Gouverneur,
Monsieur le Président du Conseil Provincial,
Monsieur le Député Président,
Mesdames les Députées,
Chères et chers Collègues,

En 2021, dans le cadre de son axe stratégique de la Transition territoriale, la Province de Namur créait trois Conseils consultatifs du territoire, un dans chaque arrondissement. Ces Conseils devaient rassembler des citoyens, des représentants d'associations et des mandataires politiques communaux.

Le 27 janvier 2025, le Conseil communal de la Ville de Walcourt me désignait comme membre du Conseil consultatif du territoire pour l'arrondissement de Philippeville. Je m'en réjouissais véritablement.

Malgré la visée supracommunale des actions provinciales martelée par la majorité provinciale, je n'ai à ce jour (18 mois après le début de la législature) pas été convoqué à une seule réunion du Conseil consultatif du territoire pour l'arrondissement de Philippeville.

Voici donc ma question :

« Eu égard à la volonté de supracommunalité affichée par la majorité provinciale et eu égard à l'existence des compétences de la « transition territoriale » et de la « supracommunalité – forum des communes » dans le portefeuille des compétences de Madame la Députée Havenne, constatant la non convocation en 18 mois du Conseil consultatif du territoire pour l'arrondissement de Philippeville par la majorité provinciale, pouvez-vous svp me dire si les Députés comptent bien réunir ces Conseils consultatifs du territoire, favorisant ainsi la véritable participation citoyenne, la participation associative et la participation des élus communaux autour des projets provinciaux ? »

Je vous remercie d'avance pour vos réponses et pour l'attention que vous porterez à cette question liée à la transition territoriale et à la supracommunalité.